

5.—Sur recommandation de l'Ingénieur en Chef, il est

Résolu: D'autoriser la pose des conduites d'eau suivantes, les crédits nécessaires devront être imputés sur le crédit voté pour la pose de conduites principales:

Ave de Lorimier, 285 pieds de tuyaux de 10" au coût de \$875.

Rue Harvard, nord du chemin de Lachine, 300 pieds de tuyaux de 8" au coût de \$700.

Rue Marlowe, nord du chemin de la Côte St. Antoine, 820 pieds de tuyaux de 8" au coût de \$1,800.

6.—Soumise une offre de M. Louis Beaubien, de céder à la Cité les rues qui sont sur sa propriété au nord du terrain Shamrock, sur lesquelles la Ville St. Louis a construit des égouts.

Résolu: De référer à l'Ingénieur en Chef pour étude et rapport sous le plus court délai possible.

7.—Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef déclarant qu'il n'est pas opportun de faire droit à une demande de faire effacer la ligne homologuée sur le côté nord de l'avenue Mont Royal, entre les rues St. Denis et Rivard.

Résolu: D'approuver ledit rapport et d'informer les requérants en conséquence.

8.—Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef transmettant un estimé au montant de \$2,500 du coût des travaux à faire pour rendre le chemin de Lachine (en haut) passable.

Résolu: Que le Bureau ne peut se rendre à la demande de l'échevin Macdonald, vu qu'il n'y a pas de fonds disponibles pour cette fin.

9.—Il est

Résolu: De demander à l'Ingénieur en Chef de faire rapport sur la condition des travaux faits par le contracteur Harris, dans certaines rues du quartier Emard.

10.—Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, au sujet d'une demande de M. T. A. Trenholme de faire macadamiser une moitié de la rue Sherbrooke, dans le quartier Notre Dame de Grâces, déclarant qu'il n'est pas opportun de faire droit à cette demande, tant que toutes les conduites n'auront pas été posées dans ladite rue.

Résolu: D'approuver ledit rapport.

11.—Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, au sujet d'une demande de M. A. Lévesque de faire poser les conduites d'eau dans la rue St. Denis, entre la 29ième avenue et la voie du M. P. & I. Ry.

Résolu: De demander à l'Ingénieur en Chef, comment il se fait qu'il y un égout de construit dans ladite partie de la rue St. Denis, quand cet égout a été construit et par qui l'ordre a été donné.

12.—Il est

Résolu: De donner instructions à l'Inspecteur des Bâtiments de prendre les mesures nécessaires pour que, chaque fois que des plans pour des bâtisses sont soumis, il sache s'il y a une marquise qui doit être installée et dans ces cas, pour informer le propriétaire de ce qu'il a à faire.

13.—Soumise une demande de la Children Memorial Hospital à l'effet de se faire donner par la Ville une certaine quantité de pierre.

Résolu: De référer cette demande à l'Ingénieur et Chef pour rapport.

14.—Soumise une communication du Vice président de la Compagnie du Grand Tronc, demandant un permis de poser des voies de garage à travers la rue St. Rémi.

Résolu: De référer à l'Ingénieur en Chef pour rapport.

15.—Après considération de certains rapports des Chefs de départements, il est

Résolu: De faire rapport au Conseil.

10. A l'effet d'opérer le virement d'une somme de \$1,650 des balances disponibles sur les crédits votés pour la construction de certains trottoirs sur les rues mentionnées dans le rapport de l'Ingénieur en Chef et d'appliquer ladite somme à couvrir le coût de la construction d'un trottoir en asphalte sur les deux côtés de la rue de Montigny entre les rues Frontenac et de Lorimier.

20. A l'effet de permettre à MM. Dufort et Décaray d'ériger une marquise audessus de l'entrée de la bâtisse Vineberg.

5.—On the recommendation of the Chief Engineer, it was

Resolved: That the laying of the following mains be authorized, the amount required for such purpose to be charged against the appropriation voted for the laying of mains:

De Lorimier, 285 feet of 10' pipe at the cost of \$875;

Harvard street, north of Lachine Road, 300 feet of 8' pipe at a cost of \$700.

Marlowe street, north of the Cote Saint Antoine Road, 820 feet of 8' pipe at a cost of \$1,800.

6.—Submitted an offer from Mr. Louis Beaubien to cede to the City the streets which are on his property, north of the Shamrock Grounds, and on which the Town of St. Louis has laid sewers

Resolved: That the same be referred to the Chief Engineer for examination and report within the shortest possible delay.

7.—Submitted a report from the Chief Engineer, stating that it is not advisable to erase the homologated line on the north side of Mount Royal Avenue, between St. Denis and Rivard streets.

Resolved: That said report be approved of and that the petitioners be notified accordingly.

8.—Submitted a report from the Chief Engineer transmitting an estimate of the cost of the work to be done in order to make the Upper Lachine Road passable, said estimate amounting to \$2,250.

Resolved: That the Board cannot grant Ald. Macdonald's request as there is no available funds for this purpose.

9.—It was

Resolved: That the Chief Engineer be requested to report on the condition of the works done by contractor Harris, in certain streets of Emard ward.

10.—Submitted a report from the Chief Engineer anent the request of Mr. T. A. Trenholme to have half of Sherbrooke street macadamized, in Notre-Dame de Grâces, stating that it is not advisable to grant said request, so long as all the main conduits have not been laid in said street.

Resolved: To approve of said report

11.—Submitted a report from the Chief Engineer anent the petition from Mr. A. Levesque, asking that water mains be laid in St. Denis street, between 29th avenue and the M. P. & I. Ry track.

Resolved: To ask the Chief Engineer why there is a sewer laid in that part of St Denis street, when was the said sewer laid and who gave orders to construct the same.

12.—It was

Resolved: That the Inspector of Buildings be instructed to take the necessary measures, whenever any plans of buildings are submitted to him, in order to know whether a marquise is to be erected on same, and in such cases, to inform the proprietor of the formalities he has to comply with.

13.—Submitted a letter from the Children Memorial Hospital, asking that a certain quantity of stone be given to them by the City.

Referred to the Chief Engineer for a report.

14.—Submitted a communication from the Vice-president of the Grand Trunk Coy, asking for permission to lay spur lines across St. Remi street

Referred to the Chief Engineer for a report.

15.—Certain reports from the heads of departments being considered, it was

Resolved: To make reports to Council as follows:

10. To vary the sum of \$1,650 on the available balances of the appropriations voted for the construction of certain sidewalks in the streets mentioned in the reports of the Chief Engineer and apply the said sum to the payment of the cost of constructing an asphalt sidewalk on both sides of de Montigny street, between Frontenac and de Lorimier.

20. To allow Messrs Dufort and Decary to erect a marquise over the entrance of the Vineberg building.